Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 53002*01

DEMANDE D'INDEMNISATION DES PERTES DE RÉCOLTE D'ORIGINE CLIMATIQUE PAR LA SOLIDARITÉ NATIONALE – ANNÉE DE RÉCOLTE 2026

Cette procédure constitue une demande au titre de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale, suite à un évènement climatique susceptible d'avoir causé des pertes de récolte d'ampleur exceptionnelle sur vos productions non assurées au titre d'un contrat d'assurance récolte multirisque climatique subventionnable

Articles L361-1, L361-4A et L361-4-2 et D361-44-5 à D361-44-10 du Code rural et de la pêche maritime

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information. Veuillez transmettre l'original à la Direction départementale des territoires (et de la mer) du département dans lequel se situe le siège de votre exploitation et veuillez en conserver un exemplaire.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Le cas échéant, N° PACAGE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Raison sociale du demandeur : _____

Statut juridique de l'exploitation : _____
(Exploitation individuelle, GAEC, EARL, SCEA, SARL, SA, etc.)
Pour les GAEC , veuillez préciser le nombres d'associés : _____

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| et/ou |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Fixe *Mobile*

Mél : _____

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE

Veuillez inscrire ci-après les coordonnées de votre compte bancaire ou joindre un RIB-IBAN

|__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__|__|__|__|__||__|__|__|__|__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__|
IBAN - Identifiant international de compte bancaire

|__|__|__|__||__|__||__|__||__|__|__|
BIC - Code d'identification de la banque

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION

Commune principale de localisation de vos pertes (si différente de vos coordonnées) :

Code postal :|__|__|__|__|__| Commune : _____

Jeunes agriculteurs ou nouveaux installés :

Si vous êtes jeune agriculteur ou nouvel installé depuis moins de 5 ans indiquez votre date d'installation :

Date d'installation : _____/_____/_____

Et veuillez joindre votre **justificatif d'affiliation à la MSA** mentionnant votre date d'installation

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES SINISTREES PAR UN ALEA CLIMATIQUE EN 2026 ET PRÉSENTÉES A L'INDEMNISATION

Nom de la culture ayant subi des pertes de récolte en 2026 du fait d'un aléa climatique et présentée à l'indemnisation au titre de l'ISN	**Production bio**	**Surface totale de la culture en production** sur l'exploitation en 2026 en hectares (deux décimales)	**Quantité récoltée valorisée dans la filière d'origine** en 2026 *En tonnes (deux décimales)*	*Le cas échéant pour les fruits,* **Quantité récoltée déclassée à l'industrie** en 2026 *En tonnes ou hectolitres (deux décimales)*	**Aléa climatique à l'origine des pertes** *(grêle, gel, sécheresse, excès d'eau, tempête, etc.)*	**Surface en production sinistrée** par l'aléa climatique ha (à deux décimales)	La production sinistrée était-elle couverte par **un contrat d'assurance** en 2026 **?**			**Autre montant d'indemnités** perçues pour la récolte 2026 *(dégâts de gibier, autre dispositif d'indemnisation ...)*	Le cas échéant, **Nom et adresse de l'organisation de producteurs** auprès de laquelle la production est livrée
							Assurance "monorisque" (Gel et/ou Grêle et/ou tempête)[1]	**Assurance récolte multirisques climatiques[2]**	Le cas échéant, **montant d'indemnité d'assurance perçu en 2026**		
Pomme de terre d'industrie		_____ , __ ha	_____ , __		Températures élevées	_____ , __ ha	☐ oui / ☐ non	☐ oui / ☐ non	€	€	
Pomme de terre féculière		_____ , __ ha	_____ , __			_____ , __ ha	☐ oui / ☐ non	☐ oui / ☐ non	€	€	
Pomme de terre primeur		_____ , __ ha	_____ , __			_____ , __ ha	☐ oui / ☐ non	☐ oui / ☐ non	€	€	

[1] Si votre production est couverte par un contrat d'assurance « monorisque » (gel et/ou grêle et/ou tempête), elle n'est éligible à une indemnisation par l'ISN que pour des aléas climatiques qui ne sont pas déjà couverts par ce contrat.

[2] Si votre production est couverte par un contrat d'assurance multirisques climatiques subventionnable, vous ne pouvez prétendre à l'ISN au titre de la présente procédure. Nous vous invitons à prendre l'attache de votre assureur.

IMPORTANT :

1- **Pour l'année 2026, les documents justificatifs* des rendements ou quantités récoltées de l'année 2026** pour chacune des productions sinistrées présentées à l'indemnisation au titre de l'ISN **doivent être joints à votre demande.**

2- **Par ailleurs, afin de justifier votre historique de production, vous devez transmettre pour chacune de vos productions sinistrées :**

☐ **soit une annexe 1A (attestation comptable** de la cohérence de vos rendements historiques) directement complétée et signée par votre comptable ;

☐ **soit une annexe 1B (déclaration des rendements historiques)** complétée par vos soins et qui doit alors être accompagnée des **pièces justificatives des rendements ou quantités récoltées* pour votre historique de production**.

*Les documents recevables pour justifier de vos rendements ou quantités récoltées sont :

- Une ou des **attestations récapitulatives de livraison** aux organismes de collecte et de commercialisation ;
- une **attestation comptable** ad-hoc ;
- à défaut, tout autre document à valeur probante (carnet de miellée, etc.)

/!\ L'ensemble de ces documents doivent être joints au présent formulaire de demande d'indemnisation. A défaut :

- Si vous ne fournissez pas les pièces justifiant du rendement ou des quantités récoltées de vos productions sur un historique couvrant *a minima* les 3 années précédant le sinistre, votre référence de rendement sera calculée en utilisant une valeur de rendement par défaut en lieu et place des années pour lesquelles vous n'avez pas fourni de pièce justificative du rendement. Hormis pour le cas des jeunes ou nouveaux installés et pour les années où la production n'était pas sur votre exploitation, cette valeur de rendement par défaut est susceptible d'être fixée à un niveau inférieur au rendement départemental moyen (cf. précisions en annexe 1). Vous êtes ainsi invité à produire les pièces justifiant de vos rendements ou quantités récoltées pour les trois années précédant le sinistre.
- Si vous ne fournissez pas les pièces justifiant du rendement ou des quantités récoltées pour l'année sinistrée **vous ne pourrez prétendre à une indemnisation.**

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Conditions	Pièces jointes
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	**Obligatoire**	☐
Pièces justificatives du rendement ou des quantités récoltées de l'année sinistrée pour chaque culture présentée à l'indemnisation	**Obligatoire** : pièces à fournir pour chaque production sinistrée	☐
Pour chaque production sinistrée : déclaration de l'historique de rendement en annexe 1A ou 1B (une annexe 1A ou 1B par production présentée à l'indemnisation)	**Obligatoire** pour chaque production sinistrée, fournir : - **soit une annexe 1A** remplie et signée par votre comptable attestant de vos rendements historiques - **soit une annexe 1B** complétée et signée par vos soins et qui doit alors être **accompagnée des pièces justificatives** de vos rendements historiques	☐
En accompagnement de chaque annexe 1B : pièces justificatives des rendements (ou quantités récoltées) historiques annuels pour les trois ou les cinq années précédant l'année du sinistre pour chaque production sinistrée	**Obligatoire** : pièces à fournir pour chaque production sinistrée en accompagnement de l'annexe 1B	☐
Relevé d'identité bancaire	Obligatoire en cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous avez fait le choix de ne pas compléter l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	☐
Pour les nouveaux installés ou jeunes agriculteurs : attestation d'affiliation MSA mentionnant la date d'installation	Obligatoire si jeune agriculteur ou nouvel installé depuis moins de 5 ans	☐

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : .....

- **certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;**
- **certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.**

☐ **Je demande à bénéficier d'une indemnisation fondée sur la solidarité nationale.**

☐ **Je joins à ma déclaration les documents justifiant du rendement de l'année sinistrée ainsi que des rendements des 3 dernières années précédant l'année du sinistre où la culture était en production ou non exploitée (le cas échéant sur les 5 années précédant le sinistre).**

☐ **Je m'engage à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années.**

☐ **Je m'engage à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place.**

☐ **Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur, dont l'interdiction du bénéfice de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale pour une durée maximale de deux ans.**

Fait le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| **Signature**

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : _____ DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|